

France Ports Accueil

Edito

Financement de nos associations Bilan 2014

L'année écoulée n'a fait que confirmer les difficultés de financement de nos associations : baisse du pouvoir d'achat des marins, subventions plus aléatoires des collectivités locales. La contribution obligatoire des armateurs des navires en escale qui aurait assuré la pérennité de ce financement, proposée par la FNAAM, approuvée par les membres du CSGM, s'est heurtée à un veto difficilement compréhensible de la Sous- Direction des Ports au niveau de son recouvrement (droit de port ou taxe).

Pourtant cette année n'a pas été que négative. Au niveau politique d'abord. A deux reprises le Secrétaire d'Etat à la mer - dans une lettre à la FNAAM en mars puis dans sa transmission de la charte aux présidents de directoires des GPM - a confirmé le nécessaire soutien logistique et financier aux associations et sa volonté d'instaurer leur financement pérenne.. Le moyen choisi d'une charte d'engagement portuaire associé à la nomination de « correspondants portuaires du bien-être » devrait permettre d'adapter l'aide du GPM en fonction des besoins de l'association validés par la commission portuaire de bien-être. L'année 2015 dira si cette procédure a bien fonctionné et si les grands ports ont utilisé une part de leurs recettes - et notamment on l'espère, des droits de port, au financement du bien-être portuaire et enfin - c'est important - si la charte a été étendue aux ports décentralisés.

Second point positif : la reconnaissance par la Direction des Affaires Maritimes - sans doute aidée par les conclusions de l'audit effectué sur l'AGISM - de nos associations comme acteurs des moyens et services de bien-être que la France, signataire de la CTM 2006, s'est engagée à promouvoir. Ce qui s'est traduit par le transfert vers elles de la ligne budgétaire « accueil des marins étrangers » et donc de subventions de fonctionnement et d'investissement substantielles qui seront reconduites en 2015

Enfin la FNAAM , persuadée que le financement pérenne de nos structures d'accueil reste conditionné par une contribution obligatoire des armateurs des navires en escale a relayé, dans l'esprit de la motion votée lors de notre assemblée générale de Brest, cette conviction vers la commission tripartite de l'OIT (sans grand espoir d'une modification de la CTM !) et surtout vers le Parlement Européen, en souhaitant notamment que la partie facultative de la Convention puisse être intégrée dans une directive européenne.

Enregistrons ces avancées positives mais continuons à relayer, via les commissions portuaires notre conviction que le soutien financier du bien-être portuaire doit être, dans l'esprit de la CTM, tripartite (Etat et ports - marins - armateurs) .

Alain Coudray Pdt d'honneur de la FNAAM

Sommaire

Il y a dix ans	Page 2
Réunion du Conseil Supérieur des Gens de Mer du 24 Février 2015	2
Observatoire des Droits des Marins	3
La Société des Œuvres de MER	3
La vie des ports	3/8

Il y a dix ans ... > En ce début de 2005, où la « mise en musique » de la 163, ratifiée un an plus tôt, nous paraissait bien lente, je rappelais qu'il fallait aussi souligner les « balises » montrant que la cause de l'accueil des marins était de mieux en mieux apparente et, de ce fait, de mieux en mieux entendue. C'étaient en 2005 l'inauguration des nouveaux locaux de Lorient ou du terminal à conteneurs de Port St Louis – la mise en place d'un Conseil de Bien Être commun aux trois associations de la Loire – la reconnaissance par le Directeur de l'Enim de la « mission d'intérêt public » que nos associations remplissent. « Dix ans plus tard, si l'on peut regretter le veto de la SD des ports à la mise en place d'une contribution obligatoire des armateurs au financement de l'accueil de leurs équipages, il faut à nouveau souligner ces « balises » de la vitalité de

l'accueil des marins dans nos ports : travail en commun des associations dunkerquoises – dynamisme de Marin >Escale qui fête ses vingt ans – démarrage du foyer de Bordeaux Bassens – le beau Noël des marins de Port Réunion par exemple. Mais en ces premiers mois de 2005, un des artisans de cette cause de l'accueil nous quitte : Jacques Brosset ; qui fut un des initiateurs du foyer de Port de Bouc, a été conduit à son dernier mouillage. D'autres passent la main : Timo Lappalainen, grand ami de notre Fédération, quitte le Welfare Trust, Louis Hug, fondateur de l'Amam cède la place après dix ans de travail à Gérard Pelen, qui fête aussi ses étoiles de Professeur Général de l'EM. 2005-2015 L'accueil des marins reste bien vivant mais le travail de sa reconnaissance et donc de son financement continue. Alain CO.

Conseil supérieur des gens de mer : s'est réuni le mardi 24 février. Pour des raisons médicales Gérard Pelen et moi-même n'avons pu y assister. Nous devons à l'amitié de Philippe Martin ce petit compte rendu rapide :

En l'absence d'un bon nombre de membres de la formation consacrée au Bien-être des marins, et vu l'heure tardive à laquelle ce point de l'ordre du jour a été abordé, la discussion a été rapide. Mme Gibertie a présenté un **point de la situation des différents ports**, en soulignant particulièrement les cas de Calais et Sète où les foyers ne sont plus ou pas encore opérationnels et dans lesquels l'accueil se fait par le biais des visites à bord. Au port Est de Marseille et au Havre, le devenir des foyers est lié à l'évolution de la situation de l'AGISM. L'ENIM et l'AGISM sont en négociations par le biais de leurs avocats respectifs. La plus grande discrétion semble de rigueur quant au déroulement de ces négociations. On note un peu partout la diminution des subventions allouées par les collectivités locales. A Brest est souligné un problème d'accès à bord particulièrement sur les navires d'Orange Marine. Le point a été fait sur l'avancement des signatures des **chartes entre les GPM et les associations**. Elles étaient signées ou sous signature imminente à Bordeaux, Dunkerque, Le Havre, Nantes Saint-Nazaire, et prévues pour mars à Rouen et Marseille. La Rochelle est sous régime de protocole depuis mars 2014. Le suivi de la mise en application sera effectué

par la sous direction des ports et (surtout) la DAM. Le dispositif de **subventions allouées par la DAM** est reproduit à l'identique pour 2015. De façon à ce que les subventions puissent être versées rapidement, il est demandé aux associations de faire remonter leur besoin le plus vite possible aux Directions Départementales. Les ports ne disposant pas (encore) de foyer et pratiquant l'accueil par le biais des visites sont éligibles à l'octroi des subventions. Les cas identifiés sont Calais, Nantes et Bordeaux. Il a été décidé de réunir prochainement **le Groupe de travail** en ciblant deux points identifiés comme demandant des réponses rapides : le **financement de l'accueil** qui n'est toujours pas résolu et **l'accès aux navires** qui pose problème dans de nombreux ports. De façon à permettre des approches sereines de ces deux problèmes, les réunions devraient aborder l'une puis l'autre des questions. Concernant le financement, l'implication des agents consignataires au côté des GPM est toujours d'actualité et ce pourrait être l'objet d'une réunion. Le problème de l'accès à bord concerne très directement les visiteurs de navires que ce soit dans le cadre de l'accueil des marins ou pour le compte de l'action syndicale. La question pourrait être abordée au cours d'une autre réunion. Ph.Martin

Observatoire des >Droits des Marins : IL est encore temps de vous souhaiter une très belle année 2015 et de vous remercier, de l'intérêt que vous portez à nos travaux et, de votre soutien en tant que membres de notre Observatoire. Nous sommes à votre entière disposition pour répondre à vos besoins quels qu'ils soient. Dans cette finalité, et afin de satisfaire une demande qui nous a été faite, nous allons demander un numéro d'agrément en tant qu'organisme de formation afin d'organiser des "Journées de formation" au droit du travail maritime, pour des petits groupes. Par ailleurs, comme chaque début d'année nous vous invitons à renouveler votre soutien à nos missions, en versant votre cotisation soit: d'adhérent(e), ou de membre de droit, ou de membre fondateur pour l'année 2015 (ne pas en tenir compte si vous l'avez déjà fait). Le tarif en

La Société des Œuvres de Mer : Chers amis, Nous vous adressons pour 2015 tous nos voeux de paix, solidarité et tolérance. Que cette nouvelle année soit synonyme, pour les gens de mer, de mieux-être et sérénité. La Société des Oeuvres de Mer devrait enfin pouvoir reprendre le cours normal de son activité grâce au dénouement tant attendu de l'affaire qui la muselait, faute de trésorerie disponible. Nous devrions donc reprendre notamment nos subventions d'équipement à vos foyers et prévoyons de sortir un bulletin avant l'été, afin de renouer le lien avec nos membres et donateurs, qui ont été nombreux à se manifester pendant cet "interlude", inquiets de notre silence et de notre inactivité, et désireux d'avoir à nouveau des nouvelles du monde des gens de mer. C'est pourquoi nous allons vous demander un effort

tant qu'**adhérent individuel** minimum depuis plus de dix ans est toujours de **20 euros**, le tarif en tant que **membres collectifs est libre**, un don est possible également en tant que membre bienfaiteur. Merci de régler votre cotisation par chèque, en le libellant à l'ordre de l'Observatoire des Droits des Marins, et en l'envoyant à l'adresse ci-après : Observatoire des Droits des Marins - MSH Ange Guépin – 5 5, allée Jacques Berque – BP 12105 44021 – NANTES cedex 1. Vous recevrez en retour par courrier un justificatif de cotisation pour votre comptabilité. La cotisation peut être réglée aussi par virement (en indiquant votre nom dans le libellé de celui-ci), grâce à notre :  [rib_odm.pdf](#) Cordialement. Véronique AUBERT et Patrick CHAUMETTE

supplémentaire de participation et de bien vouloir nous faire parvenir vos articles reprenant les moments forts de votre activité pour les **deux années écoulées**. Nous vous invitons également, à nous envoyer vos demandes de subventions, accompagnées comme d'habitude d'une lettre explicative et d'un devis. Nous souhaitons que 2015 soit une nouvelle étape dans notre action à tous pour le bien-être des gens de mer. Bien à vous. Le Président et le conseil d'administration de la Société des Oeuvres de Mer. PS : merci d'adresser au siège vos articles (textes et photos en fichiers numériques de préférence) avant le 1er mars 2015 et vos demandes de subvention avant le 31 mai
Société des Oeuvres de Mer. 56, rue Falguière - 75015 Paris

La vie des ports

Dunkerque Les Amis des Marins : 9h00, 24 Décembre , réunion au 13 quai de la citadelle. 10 personnes sont présentes pour aller distribuer , comme c'est la coutume les « paquets cadeaux » préparés depuis déjà quelques semaines. Ils contiennent quelques infos sur DK ,son port et stella maris , mais aussi quelques petits cadeaux fournis par les entreprises du port ,dont le Port autonome , mais aussi des gaufres dunkerquoises (spécialités locales) et des bonnets confectionnés tout au long de l'année, par une armée de petites mains généreuses. Sûr que les marins vont apprécier. Ce qui change des autres années c'est le nombre de personnes présentes pour faire ces distributions, car depuis 5 ans « que je suis dans le circuit », c'est la première

fois que je vois le foyer du port Ouest et du port Est réunis pour cette occasion. Ce qui a changé c'est l'arrivée de Benjamin Humphries, le pasteur anglican qui va gérer le foyer du port Est à partir de cette année. Il a décrété que son équipe serait là et Benjamin, Khaled, Laurent et Alain sont venus. Pour moi qui n'ai pas vécu les changements depuis le début des années 2000 avec la création du foyer au port Ouest , lié au nouveau port à containers, c'est un progrès et il faut renouveler ces occasions de travailler ensemble et pourquoi pas préparer ensemble la charte à faire signer aux autorités portuaires. B.Ultré

Dunkerque/Ville : Sous le titre : « le site de l'ancienne Direction des Affaires Maritimes rénové, le journal La Voix du Nord » fait état du projet dunkerquois d'un nouveau centre-ville autour du parc de la Marine. Pour redynamiser le centre-ville, la ville veut y amener de nouveaux commerces et de nouveaux logements. Elle lance un projet de construction entre le Boulevard Alexandre III et le Pôle Marine, au Sud du parc de la Marine, afin de resserrer l'offre là où les enseignes sont les plus demandeuses. Les bâtiments de l'école du Parc de la Marine et des anciennes Affaires Maritimes vont disparaître.

<http://www.lavoixdunord.fr:region/dunkerque-un-nouveau-centre-ville-projete-autour-du-parc-b47588n2674809>

Loon Plage : Dunkerque Ouest :: Si on note une progression dans le trafic portuaire, trafic qui ne pourra qu'aller en s'améliorant avec le programme de travaux prévu pour augmenter les capacités portuaires, cela ne se retrouve que partiellement dans la fréquentation des marins dans notre foyer. Une des raisons est le gigantisme croissant des porte-conteneurs dont les capacités peuvent atteindre maintenant 20.000 conteneurs mais avec le même effectif.

Calais / Le 3 Février 2015 la Commission Portuaire de Bien Etre du port de Calais s'est réunie sous la Direction du Directeur départemental des Affaires Maritimes, M.Nadaud, pour faire le point sur la situation du foyer du port de Calais. Ce foyer est fermé depuis juin 2013, la situation difficile de l'Agism ne lui permet plus de payer le salaire de l'employé à temps partiel, ni de régler différentes factures : EDF, eaux, assurances, ... Le local mis à disposition par la Région, inoccupé, a été squatté et dégradé par les migrants. Quelle solution adopter face à cette situation ? Le représentant de la Région indique qu'il ne faut pas attendre une forte augmentation du trafic international (600 ;000 tonnes sur un trafic de 43 M t) . Il faut trouver une formule plus souple qui puisse répondre aux besoins des marins et qui soit adaptée aux possibilités de l'Association. Madame Simpson propose un accueil sans foyer composé d'une équipe mobile, qui se rendrait sur les navires pour répondre aux besoins de contacts humains, faciliterait les déplacements des marins, leurs

Marine Accueil Loire – St Nazaire : Bonjour à tous et meilleurs vœux du Ca et toute l'équipe de M.A.L. Cela fait longtemps que nous n'avons pas donné de nos nouvelles, nous avons, actuellement, depuis plus d'un an, un navire sous pavillon Panaméen «Vartholoméos» avec 13 marins à bord (Egyptiens et Grecs), sans problème (salaires versés,avitaillement régulier et changement de membre d'équipage suivant les contrats) malgré les saisies qui se suivent et n'en finissent pas !! Par ailleurs, comme vous en avez sûrement entendu parler, nous avons reçu les marins russes des navires « Vladivostok »

d'environ 22 marins qu'on retrouve sur des navires plus petits. La Charte de bien être des gens de mer du port de Dunkerque a été signée courant janvier. Nous espérons qu'elle nous permettra d'envisager avec plus de sérénité le financement de nos installations d'accueil. Enfin depuis quelques semaines une bénévoles service civique a été engagée et nous apprécions beaucoup son action ;. A.L

opérations de change. Le minibus du Club pourrait Être spécialement aménagé . L'engagement de volontaires du service civique est préconisé. Enfin quelques dunkerquois sont prêts à apporter leur concours. Pour terminer trois points ont été définis :

- Tenir une assemblée extraordinaire de l'association pour valider le principe de l'accueil mobile et ses modalités en collaboration avec les seamen's clubs de Dunkerque,
- Fermer le local actuel, voir avec l'Agism la possibilité de revendre meubles et matériel,
- Présenter aux co-financeurs et à l'administration un projet écrit(avec les demandes de financement (subventions Etat, mairie de Calais, région, ITF, etc..)

M.Nadaud, Directeur Départemental , propose de se revoir après l'été 2015 pour faire le bilan. A.LL

« Cebastopol » et « Smolnii » ce fut une période très animée et nous avons eu la visite de journalistes de tous horizons !! Nous nous préparons, début février, à signer la « Charte de Bien Être des gens de mer » du port de Nantes/St Nazaire appuyée d'une médiatisation. Nous avons informatisé la gestion de nos feuilles de fonctionnement journalier, un travail lourd mais tellement plus fonctionnel !! Une évolution qui s'imposait au vu de la diversité des ventes et achats effectués journalièrement. L'évolution de l'association continue, suite au prochain France Port Accueil. Amicalement ;M.C. Le Nay

Nantes-Port-Accueil. "Bonne et heureuse année à tous de la part de l'équipe de Nantes. La période des fêtes a vu le renouvellement de l'opération chocolats et cartes postales aux marins. Elle a conclu une année 2014 riche de contacts et d'accueils pour notre association. Cette année encore nous avons collaboré avec le Festival des 3 Continents au mois de novembre pour des entrées gratuites aux séances de cinéma. 2015 a démarré avec la participation au Forum du Bénévolat et au grand débat "la Loire et

La Rochelle/Pallice : Une année 2014, riche en événements, qui se termine bien ... En effet, nous clôturons notre exercice budgétaire avec un léger excédent, une fréquentation de 9300 marins, 15000 kilomètres parcourus et plus de 1000 navires visités. Ce qui a marqué cette année écoulée ce fut bien entendu l'anniversaire de nos vingt ans d'existence, avec en particulier l'édition d'un recueil présentant ME, une exposition et une conférence sur les conditions de vie à bord. Nous avons mis en place une nouvelle organisation de nos locaux avec la création d'une boutique ainsi que de nouvelles méthodes de travail. Ces dernières se caractérisent essentiellement par des visites plus nombreuses des navires, afin de faire face à la concurrence ; A noter que l'association est systématiquement présente lors des escales des paquebotsQuant au fonctionnement, l'arrivée de nouveaux bénévoles venant renforcer l'équipe existante a contribué grandement à l'accueil des marins. Sans les bénévoles , nous aurions bien des difficultés à faire face à tous nos engagements et je tiens encore à les

: Seamen's Club de Bassens : Escale Estuaire de la Gironde (E.E.G.): Recevez nos meilleurs vœux de Santé et Bonheur pour tous les bénévoles, vos familles et tous les marins qui croisent dans vos foyers et dans vos ports. La fin de l'année s'est bien passée pour notre association, puisque le Grand Port Maritime de Bordeaux a rédigé les conventions qui sont à la signature avec les donateurs publics et notre association ce qui va permettre de lancer les appels d'offre pour la construction de notre foyer qui devrait

nous" initié par la Métropole, un exercice utile pour se faire connaître et réaffirmer l'existence des marins, des navires et du Port de Nantes! Malgré un trafic 2014 en faiblesse, comme la plupart des ports, nous avons été plus présents avec 1438 marins rencontrés à bord, 100 accueillis au foyer et 230 transportés par les bénévoles. Si nous devons formuler un vœu, il serait d'ouvrir en 2015 un nouveau foyer à Cheviré Aval. Encore tous nos espoirs et nos vœux à tous. Dominique et Bernard

remercier pour leur participation, leur disponibilité et leur investissement. 2014 a vu un début de reconnaissance de nos actions par l'Etat en nous attribuant une subvention de fonctionnement de 4000 euros ... en revanche, nous n'avons pas eu droit à la subvention d'investissement, les règles ayant changé en cours de routemais ce n'est que partie remise. Pour 2015 , nous avons des projets qui vont se réaliser , à savoir l'extension de nos locaux avec la création d'une salle entièrement dédiée à la WIFI , le dossier financier est bouclé et le permis de construire devrait être accepté définitivement à la fin du mois ... Nous pourrions alors débiter les travaux , en sachant que ces derniers seront réalisés par une entreprise d'insertion . La Wifi occupant de plus en plus d'importance dans la vie de ME, -outre la création spécifique de cette salle- nous allons installer la fibre optique qui nous permettra d'avoir une fiabilité et une efficacité dignes de ce nom ... Le financement en est pratiquement acquis. Tout ceci pour dire que 2015 se présente sous des auspices favorables JM

sortir de terre cet été et que l'on souhaite pouvoir ouvrir d'ici la fin de l'année.

Les visites à bord des navires n'ont pas atteint le nombre que nous souhaitions sur l'année car, d'une part notre action a surtout été orientée sur l'obtention des subventions et cela n'a pas été chose facile (mais tout le monde doit passer par là...) et par ailleurs, nous manquons encore de bénévoles parlant les langues. Cependant, grâce au dynamisme de quelques uns, des équipes ont pu être mises en place pour la période des fêtes de fin

d'année et nous avons pu apporter un peu plus de bien être à nos marins de passage. Nous avons pu obtenir de notre « Super U » local, un plein 'caddy' de boîtes de chocolats pour l'occasion et pour le plus grand plaisir de nos marins. Nous avons organisé pour l'ensemble de nos membres, en fin d'année, une réunion sur la Sureté – Sécurité avec la capitainerie du GPMB ce qui leurs a permis de découvrir le port et son règlement ainsi que l'organisation du travail de placement des navires. Cette présentation a été complétée, avec l'aide d'un pilote et d'un ancien agent maritime, par le développement des activités du port. En février, nous organisons une nouvelle

Port la Nouvelle : Tout d'abord, nous te souhaitons de nouveau une bonne année pour toi et pour toute ton équipe. Voici un bref compte-rendu de notre activité : Les chiffres pour le dernier trimestre : 216 marins ont été transportés par notre navette. 176 marins ont fréquenté le foyer. Notre contrat aidé, après plusieurs démarches auprès de Pôle Emploi a été renouvelé : Anne-Catherine remplace Martine. Nous attendons l'agrément définitif de la cohésion sociale de Carcassonne pour l'embauche d'un contrat "Service Civique" : là aussi, nous avons dû refaire notre copie plusieurs fois. Pour 2015, la

Port de Bouc samedi 31 janvier 2015. Bonjour, Tout d'abord, même s'il est un peu tard, je voudrais souhaiter à toutes les Associations adhérentes à la FNAAM, leur bénévoles et salariés, une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015, ainsi qu'à tous les marins du monde pour qu'ils soient accueillis dignement dans nos foyers. Comme en chaque début d'année nous allons tenir notre Assemblée Générale en février et je vais donc reprendre les éléments de notre rapport d'activité qui résume nos actions de l'an passé. L'année 2014 a été globalement satisfaisante avec une fréquentation à peu près stable, un fonctionnement correct assuré par les mêmes salariés et bénévoles, toujours fidèles au poste. Financièrement nous rencontrons toujours les mêmes difficultés de trésorerie en cours d'exercice mais le bilan en fin d'année est équilibré. Au niveau de la fréquentation, en 2014, nous avons accueilli 13286 marins dont 10806 (29,6/soir) à Port de Bouc et 2480 (6,8/soir) au Port Conteneurs. Nous constatons une légère progression sur

formation Iswan-ITF avec une quinzaine de personnes dont deux de Port la Nouvelle avec la collaboration de Jill Simpson que nous retrouverons avec joie. Nous avons toujours la problématique des cartes téléphoniques, car avec les cartes 'Sim' de « Lebara », les marins nous demandent souvent de les activer pour eux car ils n'ont pas de moyen informatique sous la main, puisque pas encore de foyer !!! Notre nouveau véhicule, tout neuf grâce à ITF, sera livré avec son logo d'ici quelques jours pour la plus grande satisfaction de nos marins. A bientôt. E.E.G. PH

CCI nous a promis de refaire le sol de la mezzanine, elle nous renouvelle la prise en charge du salaire de Cathy, ainsi le foyer est toujours éclatant de propreté. En février, deux d'entre nous vont adhérer au stage de "visiteur de bateaux" à Bordeaux. Voilà, à peu près toutes les petites informations de notre vie quotidienne au foyer. Nous espérons que 2015 puisse nous apporter les mêmes joies pour que l'accueil des marins soit toujours le plus convivial possible. Amitiés, Martine et son équipe

l'ensemble des marins avec une petite baisse à PdB (10804/10984) et une augmentation non négligeable au PC (2480/1607). Quant à la nationalité des marins ce sont toujours les Philippins (45,6%) qui demeurent en tête suivis des Indiens (15,6%) soit 61,2% à eux seuls. Ensuite les Russes 7,3%, les Chinois 6,9% et autres... Pour les déplacements en 2014 nous avons parcouru pour aller chercher et ramener les marins 138.924 Km, dont 98.924 Km pour l'accueil des marins à PdB (271Km/soir et 40.000Km pour le PC et les visites à bord. Ace propos il convient de signaler que dans une année nous faisons plus de trois fois le tour de la terre pour ce service, et tout cela avec des véhicules totalement vétustes (plus de 300.000Km au compteur chacun), qui occasionnent maintenant des pannes à répétition, nous pénalisant fortement pour la fréquentation. Le personnel est resté stable avec toujours 8 salariés. En été nous avons accueilli 2 Stagiaires Jésuites Indiens ; Saray en juillet et Richard en aout, puis un autre Stagiaire Jésuite Français en fin d'année. Ils se sont tous beaucoup investis

dans la bonne marche du Foyer et nous les remercions encore de leur aide précieuse. Enfin malgré notre budget très serré nous avons pu dégager une petite prime pour notre personnel à l'occasion de Noël. Le nombre de bénévoles aussi est resté stable, c.à.d. une vingtaine d'actifs, toujours impliqués et assidus. La Commission Portuaire s'est réunie 2 fois et même si la Redevance Obligatoire des armateurs n'a toujours pas été mise en place, nous avons obtenu, grâce à son intermédiaire et l'intervention de la FNAAM, des subventions de la Direction des Affaires Maritimes ; une de fonctionnement et une autre d'investissement pour la réfection de la toiture de nos locaux. En 2014 nous avons participé à plusieurs rencontres et effectués diverses démarches : Le 22 février nous avons tenu notre Assemblée Générale. Le 1^{er} mars nous avons participé (6 personnes) à une rencontre des Foyers Méditerranéens à Port La Nouvelle. Nous avons visité le port et découvert son activité, ainsi que la Capitainerie. Merci à nos amis de Port La Nouvelle pour cette superbe journée. Le 20 septembre Journée Rencontre des Associations à la Halle de Martigues ; nous avons tenu un stand à trois mais n'avons eu que très peu de contacts. Les 10, 11, 12 octobre nous avons assisté (3 membres) au 8^{ème} Congrès Biennal de la FNAAM à Brest.

Marseille : Cette période est relativement calme avec beaucoup moins d'escales de paquebots. Une salariée occupe avec des bénévoles du foyer des croisières. La situation du foyer de Forbin est beaucoup plus compliquée puisque l'AGISM ne prend plus à sa charge la salariée. Nous allons être obligés d'en recruter une pour 20 heures par semaine dans le cadre d'un emploi aidé CUI-CAE, la personne que nous prévoyons touchant le RSA, son salaire sera pris en charge à 90% par l'Etat. Le 4 février nous avons tenu notre assemblée générale. Le nombre d'adhérents a encore diminué et nous ne voyons pas comment inverser la tendance. Le nombre de bénévoles a augmenté grâce à la venue de presque une quinzaine de membres de l'église anglicane de Marseille et par de nouveaux venus présentés par d'autres bénévoles. Une association Marseille

Ce furent 3 journées pleines, nous en avons profité pour faire aussi du tourisme, et encore merci à nos amis de Brest et à tous les intervenants pour l'organisation et le bon déroulement de ce congrès. Le 21 novembre à Marseille à l'invitation de l'AMAM autour d'un cocktail/lunch pour fêter le 20^{ème} anniversaire de la fondation de l'Association et le 300.000 marin accueilli (Brésilien) avec remise de Diplôme et cadeaux. . Pour ce qui est des actions courantes nous avons : Aménagé un vestiaire pour nos salariés et bénévoles - Installé une nouvelle alarme dans nos locaux à PdB - Passé nos lignes Télécommunications sur Numéricâble, ce qui a entraîné une économie financière conséquente et un net gain de performance. - arrêté les cartes téléphoniques SEAFARER (le fournisseur n'assurant plus leur exploitation), et remplacé celles-ci par des cartes CHILLI SIM très performantes et utilisables pour Internet.- Préparé les cadeaux de Noël pour les marins. Enfin nous avons bien progressé sur le projet de réfection de la toiture de nos locaux de PdB, puisque nous avons déjà obtenu 2 subventions conséquentes et sommes en train de rassembler les financements manquants. Nous espérons réaliser les travaux à la fin du printemps. François Bascove, Président.

Volontariat, affiliée à France Bénévolat, nous envoyait régulièrement des candidats bénévoles, en 2014 nous n'avons eu personne. La fréquentation du foyer des croisières est passée de 33571 à 22961 en 2014 avec 101 nationalités différentes. Nous analysons cette importante diminution par un mauvais fonctionnement de notre installation Internet, le système par satellite n'a pas répondu à nos souhaits car nous avons de très nombreux décrochements qui entraînent chaque fois des réinitialisations. Il semble que durant les escales les équipages ont de plus en plus d'exercices de sécurité, nous n'arrivons pas à savoir exactement si les marins ont des moyens de communication et de bien-être à bord des paquebots. En avril, nous devrions avoir une nouvelle installation Internet par la fibre optique, et nous attendons un grand débit avec la possibilité d'avoir de nombreuses connections

simultanées. Les fameuses tablettes dont on a parlé dans la presse ne semblent pas être arrivées sur les paquebots que nous recevons. Nous espérons voir la fréquentation remonter. Au foyer de Forbin, la fréquentation est passée de 2230 à 2148. Notre gros souci est l'avenir de ce foyer, son plan de redressement l'AGISM a prévu de vendre son hôtel Les Gens de Mer où nous sommes hébergés. Le jour où la vente sera effective nous n'aurons plus de foyer pour le soir, plus de bureau, plus de parking pour nos deux véhicules et plus de lieu pour stocker nos archives. 774 navires ont eu la visite de nos équipes contre 664 en 2013. Un seul marin a été visité à l'hôpital et aucun navire abandonné durant l'année. Nos comptes sont

La Réunion : Comme chaque année, le centre commémore l'esprit de Noël en offrant des cadeaux aux marins. Cet année l'évènement a été particulièrement festif car, les personnels du centre ainsi que les bénévoles ont interprété des chants de Noël. Pour marquer ce moment de chaleureuse visite, toute l'équipe du centre a enfilé son plus beau costume de père et de mère Noël qui rappelle humblement l'importance de Noël. Environ 200 cadeaux ainsi que quelques letchis ont été distribués aux marins de diverses nationalités en escale, geste relativement apprécié par ces gens de la mer loin de leur famille et proches en cette période qui rappelle plus particulièrement l'esprit de fête en famille. En outre, dans un bref récapitulatif, l'évènement s'est déroulé en deux phases. Dans un premier temps, la distribution des cadeaux à bord des bateaux

Annexe : Cette fiche résume le difficile cheminement du dossier « financement » et le travail de la FNAAM pour le faire progresser.

équilibrés avec un léger bénéfice d'exploitation, le fait marquant est qu'avec une fréquentation en diminution, les ventes aux marins restent stables. Les cartes SIM et les recharges ont dépassé les cartes prépayées. Ce que nous appelons le panier du marin est passé de 3.27€ en 2013 à 4.5€ en 2014. Nous pensons que les marins achètent des produits pour leurs amis restés à bord. A noter que les contributions volontaires des armateurs représentent moins de 3% de nos recettes ! L'année 2015 va sûrement nous obliger à prendre des décisions importantes avec la disparition du foyer de FORBIN et le besoin de trouver des solutions pour voir les marins revenir en nombre dans le foyer des croisières. G. PELEN

de pêche au Port Ouest. Puis, dans un deuxième temps, a eu lieu la distribution de cadeaux à bord des bateaux de commerce, porte conteneurs et céréaliers. A noter que la quasi-totalité des médias de l'île nous ont accompagnés pour cette occasion (Réunion 1^{ère} (Tv et Radio), Antenne Réunion (Tv et Radio), le Journal de l'île, le Quotidien, Zinfos 974, Linfo.re, ...), ce qui montre l'intérêt de ce que nous faisons, ce qui valorise notre travail et nous encourage. Cette année encore des bénévoles du Secours Catholique partenaire de l'opération depuis l'an dernier, se sont joints à nous pour la traditionnelle distribution. Les marins en escale ont été également invités à partager un repas de réveillon au Centre Camarons et dessert offert par société ENEZ, la Légine offert par la SAPMER. Et Alain DJEUTANG a fait un bon carry créole bien épicé

